

Demande de proposition

Date: 13/04/2023

Objet: Sélection d'un prestataire la réalisation de de capsules vidéos

Numéro de référence: P0019669

Introduction: TechnoServe est une organisation internationale à but non lucratif qui aide les gens à sortir de la pauvreté en exploitant le pouvoir du secteur privé. Présents dans près de 30 pays, nous travaillons avec des femmes et des hommes qui travaillent dur dans les pays en développement pour créer des fermes, des entreprises et des industries compétitives. En reliant les gens à l'information, au capital et aux marchés, nous avons aidé des millions de personnes à créer une prospérité durable pour leurs familles et leurs communautés.

Exigences générales: Les exigences pour le contrat prévu de TechnoServe sont énumérées ci-dessous. Un énoncé de travail plus détaillé est également joint.

Sélection d'un prestataire en vue de la réalisation de la seconde série de capsules vidéos de formation dans le cadre du processus de digitalisation de l'appui donné aux bénéficiaires du projet BeniBiz (voir fiche de spécification en annexe)

Période d'exécution: La période d'exécution de tout contrat résultant de cette sollicitation devrait se situer entre les dates de début et de fin indiquées ci-dessous.

Date de début: 29/05/2023

Date de fin: 31/07/2023

Instructions relatives au contenu de la proposition: En plus de répondre à l'Énoncé des travaux, toutes les propositions doivent:

- Décrire les qualifications, l'expérience et les capacités de l'entreprise ou du consultant à fournir le type de services demandés. Les curriculum vitae ou CV du consultant ou de tout membre clé du cabinet doivent être soumis en pièce jointe.

- Estimer le temps nécessaire pour accomplir toutes les exigences, avec des détails sur les dates de mise en œuvre des activités individuelles, comme indiqué dans l'énoncé des travaux.
- Contenir une ventilation détaillée des coûts avec les taxes applicables et autres frais clairement identifiés (et être présenté conformément à toute autre instruction incluse dans l'Énoncé des travaux). Les consultants doivent fournir leur taux de facturation journalier ou horaire, ou leur tarif fixe proposé pour les livrables demandés.
- Fournir au moins 3 références pour des contrats similaires avec une description des services fournis, la valeur du contrat et les périodes d'exécution du contrat.
- Incluez un nom de contact, une adresse e-mail et un numéro de téléphone pour faciliter la communication entre TechnoServe et l'entreprise ou le consultant soumissionnaire.
- Pour les propositions d'une entreprise, fournissez un bref aperçu de l'entreprise et des services offerts, y compris :
 - le nom légal complet, la juridiction de constitution et l'adresse de l'entreprise.
 - Nom légal complet et pays de citoyenneté du président, du directeur général et/ou de tous les autres principaux dirigeants de la société.
 - Année de création de l'entreprise.
- Si un consortium d'entreprises ou une équipe de consultants soumet une proposition conjointement, les informations ci-dessus doivent être fournies pour chaque membre de l'équipe.

Pour garantir leur prise en compte, tous les devis doivent être soumis dans la langue et la devise suivantes, et à la date d'échéance indiquée ci-dessous:

Langue: Français

Devise: XOF

Instructions de soumission:

Toutes les propositions doivent être envoyées par e-mail à l'adresse ci-dessous avec votre proposition jointe dans un ou plusieurs fichiers (PDF de préférence). Vous recevrez une confirmation automatique dès réception. N'ENVOYEZ PAS votre proposition par courrier électronique à un employé de TechnoServe ou ne remettez pas votre proposition en copie papier à un bureau de TechnoServe. **Le non-respect de ces instructions peut rendre votre proposition inadmissible.**

Courriel: buy+BJ+P0019669@tns.org

Ordre des événements:

Cet approvisionnement sera administré conformément aux dates suivantes (sujet à changement à la seule discrétion de TechnoServe):

Date	Événement
21/04/2023	Dernière date à laquelle les questions et l'avis d'intention de soumissionner seront acceptés. Les questions et les réponses

seront distribuées à toutes les parties intéressées connues, de sorte que les questions ne doivent pas divulguer d'informations confidentielles, et toutes les parties intéressées doivent soumettre un avis d'intention de soumissionner avant cette date limite pour s'assurer qu'elles reçoivent une copie de la réponse de TechnoServe aux questions.

Les questions et/ou l'avis d'intention de soumissionner doivent être envoyés par courriel à:

bjprocurement@tns.org

25/04/2023 Date à laquelle les réponses aux questions seront distribuées à tous les soumissionnaires potentiels connus.

02/05/2023 Date limite à laquelle les propositions seront acceptées par TechnoServe.

Termes et conditions:

- La demande de proposition n'est pas et ne doit pas être considérée comme une offre par TechnoServe.
- Toutes les réponses doivent être reçues au plus tard à la date indiquée sur la DP. Toutes les réponses tardives seront rejetées.
- Toutes les propositions non conformes seront rejetées.
- Toutes les propositions seront considérées comme des offres fermes. Votre proposition doit être valide pour acceptation pendant une période minimale de 90 jours à compter de la date de clôture de cette sollicitation.
- Toutes les récompenses seront soumises aux conditions contractuelles de TechnoServe et dépendent de la disponibilité du financement des donateurs.
- TechnoServe se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toute proposition ou d'annuler le processus de sollicitation à tout moment, sans donner de raison, et n'assume aucune responsabilité envers les fournisseurs soumettant des propositions pour un tel rejet ou annulation de l'appel d'offres.
- TechnoServe se réserve le droit d'accepter tout ou partie de la proposition lors de l'attribution du bon de commande/contrat.
- Toutes les informations fournies par TechnoServe dans cette DP sont proposées de bonne foi. Les éléments individuels peuvent être modifiés à tout moment et tous les enchérisseurs potentiels connus seront informés de tout changement.
- TechnoServe se réserve le droit d'exiger de tout soumissionnaire qu'il conclue un accord de non-divulgaration.
- Les soumissionnaires sont seuls tenus de payer tous les frais qui pourraient être encourus par le soumissionnaire ou par des tiers en rapport avec la préparation de la proposition.
- Toutes les propositions et les pièces justificatives deviendront la propriété de TechnoServe et seront traitées de manière confidentielle.

- Les soumissionnaires sont tenus d'identifier et de divulguer tout conflit d'intérêt réel ou potentiel.

Critères de sélection:

L'évaluation des propositions par TechnoServe sera basée sur les facteurs énoncés ci-dessous. À la seule discrétion de TechnoServe, les soumissionnaires peuvent être sélectionnés pour des questions de suivi ou pour fournir une présentation orale. TechnoServe se réserve le droit d'attribuer le contrat au soumissionnaire dont la proposition est jugée être dans le meilleur intérêt de TechnoServe. TechnoServe n'attribue pas de contrat à un soumissionnaire s'il y a indication d'un manque d'intégrité commerciale.

Points	Critère
30	Prix, incluant tous les frais de livraison, frais et taxes
5	Avoir au moins 5 ans d'expériences en montage de capsules vidéos de format
5	Présentation du cabinet, méthodologie, compréhension des objectifs et résultat
5	Chronogramme d'intervention
25	Matériels et qualifications du personnel dédié à la mission
30	Preuves d'expériences similaires par l'entreprise

L'énoncé des travaux ci-joint fait partie intégrante de cette demande de soumissions.

Objet : Appel d’offres pour la sélection d’un prestataire en vue de la réalisation de la seconde série de capsules vidéos de formation dans le cadre du processus de digitalisation de l’appui donné aux bénéficiaires du projet BeniBiz.

Réf : P0019669

I. Présentation de TechnoServe

TechnoServe est une organisation ayant pour mission de collaborer avec des hommes et des femmes animés par l’esprit d’entreprise pour construire dans les pays en développement, des exploitations agricoles, des entreprises et des secteurs d’activités performants et compétitifs. Nous sommes une ONG à but non lucratif qui lutte contre la pauvreté en facilitant l’accès des individus à l’information, au capital et aux marchés.

II. A. Contexte général

TechnoServe met en œuvre l’accélérateur de croissance d’entreprise à travers le projet BeniBiz avec l’appui financier de la Coopération néerlandaise et de la Coopération suisse au Bénin. Pendant cinq (5) ans d’activité, le projet a recruté et accompagné environ 6000 entrepreneur(e)s au Bénin qui ont enregistré une croissance moyenne de +130 % sur les 8 cohortes accompagnées. BeniBiz a offert aux entrepreneur(e)s les compétences et l’accompagnement dont ils ont besoin pour développer des entreprises prospères. A la suite de cette première phase, une deuxième phase de cinq (05) ans démarrée le 1er septembre 2022 a été lancée officiellement le 14 octobre 2022.

Impact ciblé :

- Consolidation de l’impact de BeniBiz Phase 1, passage à l’échelle, ancrage local ;
- Appui direct (formation & coaching) à + de 10,000 entrepreneur(e)s ;
- Appui des structures d’accompagnement de l’entrepreneuriat (SAE) ;
- Co-développement d’interventions d’appui avec les acteurs stratégiques locaux en vue de la pérennisation ;
- Digitalisation de la méthodologie d’appui ;
- Renforcement de l’Association Nationale des Femmes Entrepreneures.

Période de mise en œuvre de la phase 2 du projet : 2022 - 2027

II. B. Contexte Particulier

Au cours de la première phase du projet BéniBiz (BeniBiz 1.0), compte tenu des exigences sanitaires de la pandémie COVID 19 et en vue de pérenniser ses acquis, le projet s'est engagé dans la digitalisation de ses activités à travers la réalisation de plusieurs capsules vidéos à l'endroit des micros et petites entreprises. Dans cette perspective, le projet ambitionne, pour sa phase 2, de digitaliser l'approche d'accompagnement des bénéficiaires des tracks 1 et 2 des départements de l'Ouémé, de l'Atlantique et du Littoral. C'est donc dans ce cadre que le projet BéniBiz 2.0 souhaite réaliser pour ses modules 3, 4 et 5, treize (13) capsules vidéos.

III. Objectifs de la mission

L'objectif global de la mission est de réaliser treize (13) capsules vidéo d'environ 5 mn à utiliser dans le matériel d'appui des micros et petites entreprises.

IV. Tâches et devoirs

Le Consultant assurera les tâches suivantes :

- Travailler en collaboration avec la chargée des consultants et l'équipe du projet BeniBiz en charge de l'Appui direct ;
- Analyser et valider avec l'équipe d'appui direct les scripts déjà rédigés pour les capsules vidéos à réaliser ;
- Apprêter la logistique pour le montage des capsules vidéos à réaliser (environnement de montage, matériel, etc) ;
- Enregistrer les vidéos ;
- Monter les capsules vidéos concernées (en français) ;
- Rendre disponible l'équipe d'intervention de la mission pour recevoir les feedbacks de l'équipe du projet BéniBiz en vue d'améliorer les différentes productions ;
- Livrer la version finale des épisodes des capsules vidéos actualisées à l'équipe de projet BéniBiz.

Il s'agit des capsules vidéos suivantes :

VIDÉOS		
Modules	N°	Thèmes
Module 3	1	La proposition de valeur
	2	Carte d'empathie
	3	Formalisation
Module 4	4	Le marketing digital
	5	Processus de production
	6	Matrice de décision
	7	Application de la matrice de décision
	8	Estimation des ventes
	9	Estimation des coûts
	10	Calcul du résultat prévisionnel
	11	Planification de la trésorerie
Module 5	12	Cas de Fifamè : résolution guidée
	13	Etats financiers (SMT)

V. Livrables et période d'exécution

Le consultant sera responsable des livrables suivants :

- Les scripts validés des capsules vidéos ;
- Les capsules vidéo de formation en français (version provisoire et finale) ;
- Le rapport de fin de mission.

La mission se déroulera sur une période d'un mois calendaire.

VI. Compétences et expériences requises

- Le cabinet doit avoir au moins cinq (05) années d'expérience en montage de capsules vidéos **de formation** (05 pts) ;
- Le cabinet doit avoir dans son équipe d'intervention entre autres :
 - Un(e) consultant(e) formateur/trice andragogue ;
 - Un(e) vidéographe ;
 - Un (e) journaliste animateur (trice) avec une bonne capacité de communication.

Tous les membres de l'équipe doivent avoir participé à des missions de réalisation de capsules vidéos de formation.

- Le cabinet doit avoir réalisé au moins trois missions similaires (**30 pts, soit 10 pts par attestation de réalisation de capsules vidéo de formation réalisées**).

VII. Instructions

Le prestataire intéressé par le présent TDR devra soumettre les documents suivants (en français):

- **L'offre technique** en un seul fichier comprenant : présentation de son cabinet, une brève description de la compréhension des objectifs et résultats de la mission, les commentaires sur les TDR, la méthodologie de mise en œuvre de la mission (**05pts**) et le chronogramme d'intervention (**05pts**), les matériels et équipements nécessaires, les CV du personnel proposé (**10 pts pour le/la consultant(e) formateur (trice), 10 pts pour le/la vidéographe ; 05 pts pour le/la journaliste animateur(trice)**).

NB : l'offre technique devra être présentée en un fichier unique sous peine d'élimination.

- **L'offre financière (30 pts)**

Elle devra indiquer en détail, le budget de la prestation (honoraires des consultants proposés, matériel, autres frais) en XOF. Fournir pour chaque catégorie de coût, une description appropriée.